

M.S. — 12 — Ussun amaziy

---

**Abdellah BOUNFOUR**

**Introduction à la littérature berbère**

**1. La poésie**

Éditions PEETERS  
PARIS - LOUVAIN  
1999



## **TABLE DES MATIÈRES**

<i>INTRODUCTION</i>	1
Préliminaires	1
Objectif de l'ouvrage	4
Principes d'élaboration de l'ouvrage	5
Plan de l'ouvrage	6
Transcription	8
 <i>CHAPITRE 1 : TERMINOLOGIE, HISTOIRE ET GENRES POÉTIQUES</i>	
LE NOM BERBÈRE DE LA POÉSIE	9
1. Préliminaires	9
2. Petite enquête sur le nom berbère de la poésie	19
LES GENRES POÉTIQUES	19
1. La poésie tamazight	20
2. La poésie chleuh	22
 <i>CHAPITRE 2 : POÉSIE TRADITIONNELLE ET POÉSIE CONTEMPORAINE</i>	
LA POÉSIE TRADITIONNELLE	27
1. Les conditions de la performance	28
2. La langue poétique	32
3. La fonction du poète	39
LA POÉSIE CONTEMPORAINE	42
1. Les conditions de la performance	42
2. La langue poétique	43
3. La fonction du poète	44
 <i>CHAPITRE 3 : TRADITION ET MODERNITÉ DANS LA POÉSIE CHLEUH ET KABYLE</i>	
PRÉLIMINAIRES	47
1. Qu'est-ce qu'un thème ?	47
2. Tradition et modernité	48
LA TRADITION CHLEUH	49
1. Introduction	49
2. La thématique traditionnelle	50
3. La thématique contemporaine	58
LA TRADITION KABYLE	64
1. La thématique traditionnelle	64
2. La thématique contemporaine	66
CONCLUSION	73
 <i>CHAPITRE 4 : PROBLÈME DE LECTURE ISOTOPIE, TROPE ET CLICHÉ</i>	
LINÉARITÉ ET ISOTOPIE	76
1. Lecture linéaire d'un poème chleuh	76
2. Analyse d'un poème kabyle	85
LECTURE TABULAIRE ET TROPE	89
1. Préliminaires	89
2. Lecture tabulaire du poème chleuh	91
3. Lecture tabulaire du poème kabyle	96

POÉSIE ET CLICHÉ	99
1. Le proverbe	100
2. Le cliché	104
CONCLUSION	112

#### *CHAPITRE 5 : ÉLÉMENTS DE MÉTRIQUE CHLEUH*

PRÉLIMINAIRES	113
LES RÈGLES MÉTRIQUES ÉLÉMENTAIRES OU RME	116
1. La syllabation au niveau du mot	116
2. La syllabation au niveau du vers	119
3. Règles de réajustement syllabique	123
LES RÈGLES COMPLEXES OU RMC	127
1. Le pied	127
2. Types de mètres	129

#### *CHAPITRE 6 : LE MODÈLE MÉTRIQUE CHLEUH ET LA MÉTRIQUE DU KABYLE, DU RIFAIN ET DU TAMAZIGHT*

LA POÉSIE KABYLE	133
1. Parcours de la littérature	133
2. Règles de syllabation	137
3. Conclusion	141
LA POÉSIE RIFAIN	146
1. La poésie du début du siècle	146
2. La poésie contemporaine	150
LA POÉSIE TAMAZIGHT	151
1. Poèmes d'un cycle hagiographique	151
2. Test sur un corpus récent	154
CONCLUSION	156

#### *CHAPITRE 7 : RETOUR AU VERS ET À LA STROPHE*

VERS OU STROPHE	159
1. Syntaxe, sémantique et prosodie	159
2. La rime	162
3. La transcription en caractères arabes	164
4. Arguments structuraux	169
5. Conclusions	170
RETOUR AUX MESURES MÉTRIQUES	171
1. Contre-exemples et solution(s)	171
2. Les règles de conversion rythmique	173
CONCLUSION	178

#### *CHAPITRE 8 : LES RÈGLES DE SCANSION MÉTRIQUES ET LES RÈGLES LINGUISTIQUES*

MÉTRIQUE ET PHONOLOGIE	181
1. La voyelle ultra-brève	182
2. Le hiatus	186
3. L'assimilation	189
4. Conclusion	193
MÉTRIQUE ET LEXIQUE	193
1. Les aléas de la collecte : un exemple	193
2. Métrique, synonymie et emprunt	195

MÉTRIQUE ET MORPHOSYNTAXE	201
1. L'accord désaccordé	201
2. La syllabe postiche	207
CONCLUSION	211
<i>CONCLUSION</i>	<i>213</i>
<i>ANNEXES</i>	<i>217</i>
I. AMARG ET FIN'AMOUR	217
1. Hemmu u Namir	218
2. L'amour impossible	218
3. Le cas du Gourara	220
4. Poésie, religion et amour courtois	223
5. Conclusion	225
II. DOCUMENTS	227
1. Présentation	227
2. Document Roux	229
3. Document Yacin	230
4. Document Boogert-Stroomer	231
<i>INDEX NOTIONNEL ET TERMINOLOGIQUE</i>	<i>233</i>
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	<i>245</i>
<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	<i>251</i>

## INTRODUCTION

### PRÉLIMINAIRES

Si l'on ne considère que les travaux académiques, force est de constater que la littérature berbère a toujours été traitée comme un champ documentaire souvent sommé de révéler la mentalité des Berbères, leur mode de vie, leurs mythes et leurs croyances<sup>1</sup>. La littérature ne serait, alors, que l'expression linguistique de ce que l'on peut appeler, pour reprendre une expression désuète, l'âme berbère. En d'autres termes, les textes ne sont pas étudiés pour ce qu'ils sont aux yeux de leurs producteurs et leurs consommateurs, c'est-à-dire des poèmes et des chants où l'usage esthétique du langage est essentiel. Cette esthétique, comme la langue, mérite d'être étudiée car elle en dit long, elle aussi, sur les Berbères. Mais peut-être apparaît-elle fruste comme le relevait P. Galand-Pernet<sup>2</sup>, chez certains spécialistes, pour qu'elle mérite de figurer parmi les études d'esthétique.

Dans ce contexte, on peut comprendre pourquoi les études littéraires berbères ont bénéficié tardivement des méthodes fécondes et qui ont donné des résultats, aujourd'hui incontestés, dans le domaine africaniste, particulièrement chez les spécialistes de l'oralité<sup>3</sup>, ou chez les folkloristes du domaine balkan<sup>4</sup> par exemple. P. Galand-Pernet remarque qu'entre 1870 et 1960, les études littéraires berbères n'avaient « bénéficié en rien des pratiques rigoureuses de la philologie. »<sup>5</sup>

L'analyse du contenu a été privilégiée, certes, pour des raisons documentaires<sup>6</sup>. Toutefois, certains aspects littéraires ont été abordés. A titre d'exemples, on citera la langue poétique<sup>7</sup>, la métrique<sup>8</sup>, les procédés des contes etc. Toutefois, on ne connaît pas de travail systématique sur un point

---

<sup>1</sup> Voici un exemple déjà ancien : « Pour l'instant il nous suffit de pénétrer plus avant dans leur pensée et de mieux connaître, pour y remédier, cette sorte de malaise qui s'est emparé de leur âme. Or, leurs chants sont à cet égard pleins d'enseignements. », E. Laoust, « Chants berbères contre l'occupation française », *Mémorial H. Basset*, p. 9.

P. Galand-Pernet cite plusieurs exemples et en étudie les raisons en mettant de côté, à juste titre d'ailleurs et pour une meilleure appréciation de la réalité, l'idéologie coloniale dans « Critique occidentale et littératures berbères » (cf. *Littérature orale. Actes de la table ronde, Alger, OPU, 1982*, p. 54-70). Dans la même étude, elle fait remarquer que les textes littéraires sont utilisés comme « échantillon linguistique » (p. 62). Il ne s'agit pas d'empêcher ces pratiques mais de les distinguer nettement de l'étude littéraire proprement dite.

<sup>2</sup> « A propos d'une langue littéraire berbère du Maroc. La koïné des Chleuhs », *Revue de Dialectologie*, Wiesbaden, p. 264.

<sup>3</sup> Ruth Finnegan, *Oral Literature in Africa*, Oxford University Press, 1970 (1<sup>re</sup> édition).

R. Finnegan, *Oral Poetry, Its Nature, Significance and Social Context*, Cambridge, University Press, 1977.

Toutefois, il faut rappeler que P. Galand-Pernet avait utilisé les travaux de P. Guiraud sur le lexique médiéval français et les premiers travaux de P. Zumthor sur la poésie à l'époque romane (cf. « A propos d'une langue littéraire berbère du Maroc. La koïné des Chleuhs », *Revue de Dialectologie*, Wiesbaden, p. 264 et 265).

<sup>4</sup> Albert B. Lord, *The Singer of Tales*, Harvard University Press, Cambridge, 1964

<sup>5</sup> « Critique occidentale et littératures berbères », dans *Littérature orale. Actes de la table ronde, Alger, OPU, 1982*, p. 62

<sup>6</sup> C'est A. Basset qui, à nos yeux, fut le premier à mentionner l'intérêt littéraire de cette tradition, intérêt non seulement des berbérissants mais aussi des spécialistes des autres traditions littéraires : « En somme, en littérature comme ailleurs, la Berbérie est un véritable musée. Les pièces essentielles sont de type archaïque, tellement archaïque qu'elles sont généralement, et à tort d'ailleurs, exclues des histoires littéraires ou, tout au plus, fort rapidement et quelque peu dédaigneusement mentionnées. Et pourtant elles sont riches d'enseignement sur la naissance de l'œuvre littéraire », A. Basset, « Littérature berbère ».

<sup>7</sup> P. Galand-Pernet, *Op. cit.*, p. 260-267.

S. Chaker, « La langue de la poésie kabyle », *Cahiers de littérature orale*, n° 16, 1984, p. 131-140

<sup>8</sup> C'est le domaine le plus exploré après le conte. En effet, on trouve l'essentiel, que les chercheurs ne feront que commenter ou développer, dans les deux ouvrages classiques suivants :

- Hans Stumme, *Dichtung und Gedichte der Schluh*, Leipzig, 1895 (Une traduction de cet ouvrage a été réalisée par Annie Devergnas-Collin en 1981 comme mémoire de Certificat d'études complémentaires sous la direction de A. Bounfour et la collaboration de S. Schmidt).
- Ch. de Foucault, *Poésies touarègues (Dialecte de l'Aheggar)*, 2 vol., Paris, 1925 (vol. I) et 1930 (vol. II).

particulier de la littérature berbère avant le milieu des années 80. Aujourd'hui, on dispose de quelques thèses qui, dans la plupart des cas, sont malheureusement de simples applications de méthodes diverses (sémiotique, poétique, psychanalyse) et, par conséquent, se rangent elles-mêmes dans le rayon généraliste ou applicationniste de chacune de ces disciplines. Toutefois, elles appartiennent aussi à la poétique berbérissante<sup>9</sup> dans la mesure où elles apportent de nouveaux documents littéraires et des résultats non négligeables pour la poétique berbérissante proprement dite.

D'emblée, on a fait comme si l'expression « littérature berbère » allait de soi. Chez les linguistes berbérissants, on connaît, pourtant, les discussions sur l'existence d'une langue berbère et de ses rapports avec la réalité dialectale très éclatée et très diverse. Cette discussion se résume toujours par la maxime suivante : « Il y a une unité et une diversité de la langue berbère. »

La même maxime s'applique au domaine littéraire. On peut affirmer une convergence littéraire et constater dans les faits autant de dialectes ou de parlers, autant de littératures. S'il en était ainsi, cela présuppose qu'une littérature implique une langue et une seule et réciproquement. Ainsi parle-t-on de littérature française, anglaise et allemande. Mais pourquoi distingue-t-on la littérature américaine de l'anglaise alors que la langue est la même ? L'américain, serait-il un dialecte anglais aussi différencié que l'est le chleuh du kabyle ? Pourquoi parle-t-on de littérature francophone dès qu'il s'agit du français non hexagonal ? Est-ce parce qu'il s'agit de dialectes différenciés ? P. Galand-Pernet définit ainsi cette thèse pour le berbère au plan méthodologique sans se prononcer sur le fond:

« [...] il est plus sage de postuler au départ, pour les recherches littéraires dans ce domaine, une pluralité, une diversité : on parviendra sans doute à trouver des traits communs (seront-ils « berbères », « maghrébins », « africains », « méditerranéens » ? C'est un autre problème, connexe) [...] »

La seconde thèse est plus ancienne ; elle postule l'existence d'une littérature des Berbères. R. Basset fut le premier à travailler sur cette base. L'idée n'est pas seulement fondée sur la langue mais aussi sur une représentation anthropologique unitaire de la population berbère. Aujourd'hui, on parlera d'ethnie berbère, là où Basset (1920:54) parlait de « race berbère. » Il y a une littérature berbère parce qu'il y a une ethnie berbère même si cette ethnie parle kabyle, chleuh, touareg et chaoui. Elle a prévalu et prévaut même aujourd'hui de manière souterraine.

Cette thèse est reprise aujourd'hui sur un plan strictement littéraire. On conjoint le critère de l'ethnicité à d'autres pour élaborer le concept d'espace littéraire. Voici comment D. Merolla (1996:40) définit l'espace littéraire kabyle

« the continuum constituted by the productions of Kabyle authors, including a series of partially overlapping literary corpora defined respectively by linguistic, thematic, and geopolitical criteria. »

L'espace littéraire n'est donc pas seulement linguistique. En effet, l'auteur postule que la communauté et la langue kabyles sont des traits fondamentaux dans le discours des intéressés d'après les résultats de ses enquêtes. Certes, la thèse est reprise pour un dialecte mais rien n'empêche de la généraliser au monde berbère. On n'en fera rien d'autant plus que, chacun le sait, l'esthétique relève de traditions et de valeurs sociales et communautaires. Toutefois, si l'on ne retient que l'usage esthétique de la langue (la littérature), nos recherches sur les thèmes et la forme montreront qu'on peut postuler l'existence d'une poésie berbère. Il y a donc un usage esthétique de leur langue/leurs dialectes ou parlers chez les Berbères, cet usage leur est commun à plusieurs égards dont certains seront abordés dans cet ouvrage. On assumera donc, ici, la thèse d'une esthétique poétique berbère dans les performances multiples des traditions régionales, des dialectes et des relations inter-textuelles avec d'autres cultures méditerranéennes et africaines.

---

<sup>9</sup> On peut formuler le même jugement sur certains travaux de linguistique, particulièrement en phonologie.

## **OBJECTIF DE L'OUVRAGE**

Le but de cet ouvrage n'est pas de démontrer l'existence d'une ou de plusieurs poésies berbères. Il se veut descriptif de cette/ces poésie(s), de l'esquisse d'un état des lieux de la poétique berbérissante car il s'adresse à l'honnête homme curieux de la chose berbère mais aussi et, surtout, aux étudiants berbérissants pour les introduire à l'analyse littéraire des textes poétiques berbères. L'expression « analyse littéraire » présuppose l'existence d'un objet spécifique et, par conséquent, identifiable. Assurément, il existe. On désignera cet objet d'un terme emprunté à R. Jakobson, terme très répandu aujourd'hui dans la poétique, la littérarité.

On appelle « littérarité », la fonction esthétique du discours ou, comme le dit P. Valéry à propos de la littérature : elle « a pour substance et pour agent la parole, déliée de tout son poids d'utilité immédiate »<sup>10</sup>. Cette définition dispense, pour l'instant, de toute justification de l'existence de cette pratique dans un régime de l'oralité. En effet, il y a une différence nécessaire entre l'écriture (écrire des textes littéraires) et la littérarité, espace où se déploie l'esthétique du discours. De la sorte, il n'y a aucune raison de ne pas reconnaître cette esthétique dans un champ réputé à régime oral même si le nôtre ne l'est plus de manière exclusive depuis plus d'un millénaire.

Si tel était le cas, l'analyse littéraire vise à décrire cet espace esthétique du discours littéraire berbère. Toutefois, cette description n'est pas aisée à définir car plusieurs points de vue sinon plusieurs théories se disputent cet espace esthétique.

Comme il s'agit, ici, d'une introduction, on laissera de côté cette discussion sur les théories littéraires. On appliquera aux textes berbères les méthodes incontestées aujourd'hui courantes dans l'analyse de la poésie. Néanmoins, il n'est pas question, ici, de résumer ces théories. C'est au lecteur de se reporter aux ouvrages et aux manuels disponibles sur tel ou tel thème traité quand cela s'avère nécessaire. Mieux, on présuppose que les grandes lignes de ces théories sont connues du lecteur du présent ouvrage. Pour lui faciliter la tâche, on les cite dans la bibliographie et dans les notes chaque fois que la nécessité s'en fait sentir.

## **PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'OUVRAGE**

Ouvrage introductif, ce livre est construit dans le respect d'un principe fondamental et de quelques critères qu'il n'est pas inutile d'énumérer. Le principe peut être énoncé comme suit : expliciter au maximum, particulièrement quand il s'agit des opérations de lecture des textes comme dans les chapitres 4 à 7. En effet, certains lecteurs trouveront qu'on aurait dû faire l'économie de tel ou tel passage. Certes, mais l'explicitation maximale n'est pas seulement didactique, elle est aussi à visée scientifique dans le sens où l'on exhibe l'ensemble du processus explicatif du fait littéraire envisagé.

Les critères choisis pour tenir ce principe sont les suivants:

- i Partir toujours d'un texte court et simple. En effet, tous les poèmes analysés répondent à ces critères. Le poème le plus long ne dépasse pas vingt vers. D'ailleurs, ce dernier, relativement long, n'est utilisé que pour montrer que la taille d'un texte n'est pas un critère pour fonder la validité ou la non-validité de l'analyse. C'est pourquoi un poème court est utilisé pour initier au problème littéraire choisi dans chaque chapitre et un poème un peu plus long pour éprouver l'efficacité de l'analyse.
- ii Pour se dégager très rapidement de la fonction utilitaire du discours (fonction de communication entre autres), on fait suivre le poème d'une traduction et, le cas échéant, de notes lexicographiques, grammaticales et/ou socioculturelles. C'est ici que les travaux ethnographiques, anthropologiques et les autres seront d'une grande utilité. Toutefois, il faut insister encore qu'ils ne remplaceront pas l'analyse littéraire, du moins celle emmenée ici.

---

<sup>10</sup> P. Valéry variété V, Paris, Gallimard, 1944, p. 81

- iii Les termes techniques essentiels ne sont jamais utilisés sans être définis de manière très simple qui choquerait, parfois, le spécialiste tatillon<sup>11</sup>. On a évité autant que faire se peut le jargon dans ces définitions. Des renvois bibliographiques sont signalés pour répondre à la curiosité du lecteur qui veut approfondir les questions méthodologiques et terminologiques mises à contribution dans cet ouvrage.

## ***PLAN DE L'OUVRAGE***

Dans le premier chapitre, on exposera quelques problèmes fondamentaux relatifs à la terminologie et à l'histoire poétiques berbères sans prétendre les résoudre. On fera le point sur ce qui est connu et sur ce qui ne l'est pas tout en posant quelques orientations de recherche. Le second chapitre abordera des questions relatives aux genres poétiques particulièrement des notions comme la poésie traditionnelle et la poésie contemporaine. En d'autres termes, il s'agit de répondre à la question suivante : qu'en est-il de la diachronie et de la synchronie dans l'analyse des genres poétiques berbères ? Le troisième chapitre approfondira les résultats du précédent en étudiant la thématique de la poésie traditionnelle et contemporaine. On parle du très classique de l'amour pour illustrer et fonder la distinction entre la poésie traditionnelle et la poésie contemporaine. On choisira les poètes reconnus pour mener à bien cette entreprise. Le quatrième chapitre ira dans l'analyse détaillée des textes en prenant appui sur trois concepts fondamentaux – l'isotopie, le trope et le cliché – requis par le principe d'une lecture immanente privilégiée ici. Il ne s'agit pas de nier les rapports du texte avec l'histoire et la société. D'autres travaux se réclamant d'autres disciplines comme la sociocritique, la sociologie de la littérature et l'histoire littéraire (chapitre 1), seront requises.

L'analyse formelle sera restreinte à la métrique et à son rapport aux règles linguistiques en général et à certaines d'entre elles en particulier. On commence par une introduction des règles de base de la métrique, celles des unités minimales comme la syllabe, puis des règles de niveau supérieur relatives au pied, unité supérieure à la syllabe et inférieures au vers (chapitre 5). L'ensemble de ces règles sont d'abord dégagées de la poésie chleuh puis confrontées, une à une, aux données kabyles, tamazight et rifaines (chapitre 6). On termine cette analyse métrique sur des considérations de présentation écrite de la poésie berbère. Elles orientent toutes vers l'analyse critique de ce qu'il est commun d'appeler distique, tercet, quatrain, la strophe en un mot, c'est-à-dire une unité de niveau supérieur au vers et inférieur au poème. Cette critique aboutit à une nouvelle définition du vers. Ce sera l'objet du chapitre 7. Le dernier chapitre étudie le rapport des règles métriques avec les règles grammaticales de la langue usuelle car il est vrai que certains énoncés poétiques apparaissent déviants au vu de la grammaire de la langue ordinaire. Pourtant, ces énoncés sont non seulement reçus par les autochtones mais ils sont goûtés car doués, pour eux, d'une grande qualité poétique et artistique. La conclusion insistera beaucoup sur les résultats qui paraissent assurés, celles qui restent à consolider et indiquera les perspectives les plus fortes et les plus prometteuses quant à une meilleure connaissance de cette poésie.

On ajoutera deux annexes. La première sera une note de recherche sur les rapports de la poésie lyrique berbère avec les poésies courtoises méditerranéennes et la seconde une présentation annotée et commentée de la transcription de la poésie kabyle et chleuh en caractères arabes.

## ***TRANSCRIPTION***

Le lecteur rencontrera plusieurs transcriptions : celles des textes cités et la nôtre. En l'absence d'une norme, chaque auteur, surtout les pionniers, avait son système. Nous avons respecté ces systèmes dans la mesure du possible en signalant nos changements.

---

<sup>11</sup> Il en est ainsi du concept de sème dans le chapitre 4. Cette simplification est nécessaire sinon il faudrait un long exposé pour justifier l'élaboration des sèmes évoqués pour la lecture. C'est la justement où on renvoie le lecteur aux travaux théoriques qui ont élaboré le concept en question.

Quant à notre transcription, elle est conforme à la norme usuelle Inalco excepté le /c/ écrit /š/

- Voyelles : *a, u, i*.
- Consonnes : (i) occlusives : *b, d, t, g, k, q, r*, (ii) fricatives : *f, z, s, j, š, ɣ, x, ε*, et *h*, (iii) nasales : *m* et *n*, (iv) liquides : *l* et *r* et (v) semi-voyelles *w* et *y*.

Les tendues et les géminées seront notées par le redoublement du graphème de la consonne simple et l'emphasis par un point souscrit. Toutefois, *h* n'est pas une emphatique.